

## ÉTUDE DE CAS SUR LE BASSIN VERSANT DE LA CHARENTE

# EFFACEMENT DE 4 SEUILS SUR LA TARDOIRE



SOS Loire Vivante



ERN France  
8 rue Crozatier,  
43000 Le Puy-en-Velay

Mai 2024



### LOCALISATION

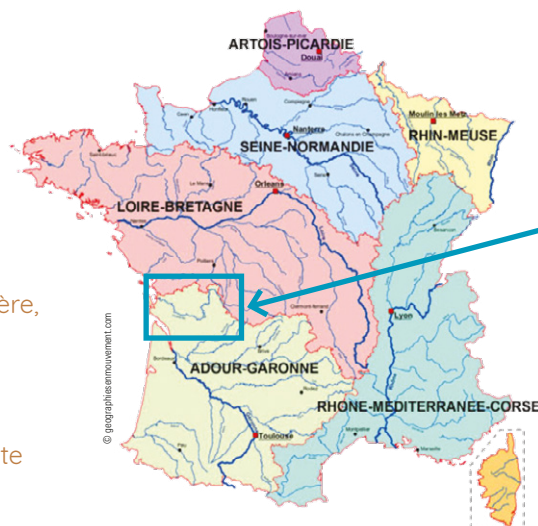
Sur la rivière de la Tardoire

**Communes :** Champagnac-la-Rivière,  
Chéronnac

**Département :** Haute Vienne (87)

**Région :** Nouvelle Aquitaine

**Bassin versant :** Tardoire - Charente



### EN UN COUP D'ŒIL

**Linéaire ouvert :** 18,60 km et reconnexion avec l'affluent de la Colle soit environ 30 km

**Habitats clés :** Rivière en première catégorie sur ces secteurs

**Espèces ciblées :** Truite Fario (*Salmo trutta*),  
Anguille européenne (*Anguilla anguilla*)

**Partenaires :** Maître d'ouvrage le Syndicat Mixte Bandiat Tardoire (SYMBA)

**Financé par :** Programme Open Rivers



↑ Site de l'ancien seuil des planches, vue aval

## Contexte et opportunité

Situé au cœur du Parc Naturel Régional Périgord Limousin, la Tardoire est un cours d'eau de 1<sup>re</sup> catégorie piscicole sur les secteurs concernés. D'une longueur totale 114 km, elle draine un bassin-versant de 1 200 km<sup>2</sup> et est l'un des principaux affluents du fleuve Charente.

La Tardoire présente un enjeu majeur pour l'Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) et est classée liste 1 et liste 2 au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement. C'est-à-dire jouant le rôle de réservoir biologique nécessaire au maintien ou à l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau d'un bassin versant et où il est nécessaire d'assurer la circulation des poissons. C'est un axe prioritaire du plan d'action pour une politique apaisée de restauration de la continuité écologique de 2020 (PAPARCE).

Après une phase de concertation avec les parties prenantes, 4 ouvrages successifs, identifiés comme les plus impactant pour la continuité écologique et la qualité des milieux (dimensions importantes des ouvrages, longues zones d'influence...) ont été pointés pour être effacés : une solution technique optimale en termes de résultats et partagée par les acteurs et propriétaires.

Dans le cadre d'un appel à projet du Programme Open Rivers, ERN (European Rivers Network) en partenariat avec le SYMBA ont déposé un dossier de candidature pour une demande de financement à 100 %, validé en juin 2022.

# Objectif du projet

La suppression de ces ouvrages va libérer un important linéaire de cours d'eau de 18,60 km pour ces 4 ouvrages ; en lien avec l'effacement du seuil directement en aval réalisé en 2017 (moulin de Puybonland) ; et aussi permettre la reconnexion avec l'affluent La Colle. Globalement, ce sont 2 masses d'eau « La Tardoire du confluent de la Colle au confluent des Bonnettes » et « Ruisseau de la Colle » qui verront leur état écologique amélioré et près de 30 km de cours d'eau rendus accessibles.

Les effacements vont améliorer la morphologie et des fonctionnalités naturelles de la Tardoire (alternance de faciès, transport sédimentaire). Cela va améliorer les habitats aquatiques, qui seront plus diversifiés et mieux oxygénés, et la qualité de l'eau en agissant sur des paramètres tels que la température et le facteur de dilution.

Le projet permettra également la libre migration des espèces piscicoles qui pourront évoluer librement dans le cours d'eau et accéder plus facilement à des zones refuges.

Lors des pêches électriques de sauvetages de nombreuses lamproies de Planer ont été attrapées ainsi que des anguilles, truites et autres ablettes, chevesnes, vairons,...



Lamproie de Planer ↑



↑ Anguille Européenne



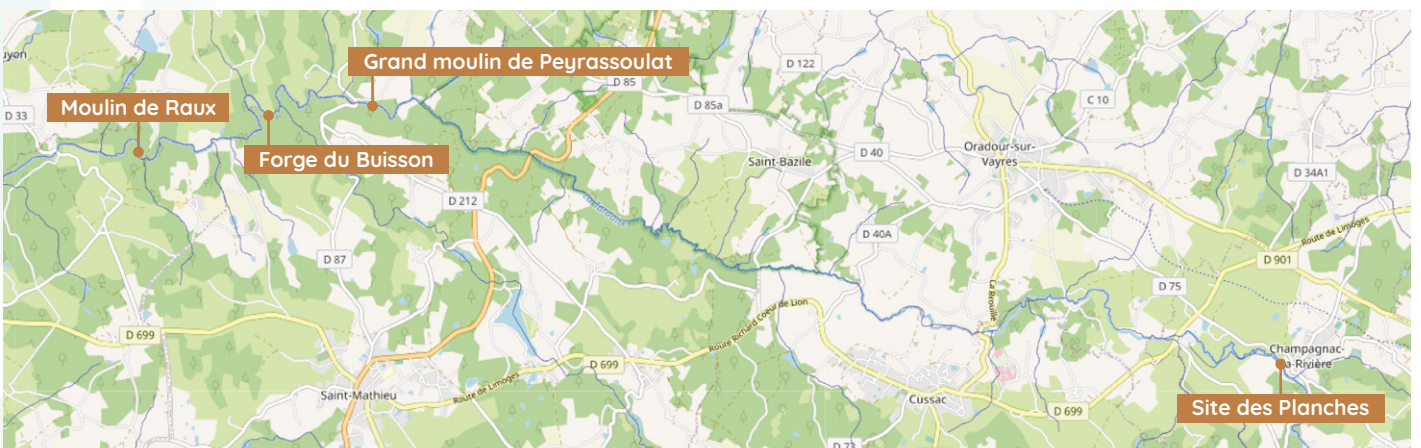
↑ Truite Fario

# Travaux

Les travaux se sont déroulés fin 2022-2023.

Pour chaque site, avant travaux, des sondes ont été installées en amont et en aval des ouvrages pour contrôler la qualité de l'eau (métaux lourds, matière en suspension,...). Avant la mise en assec du site, une pêche électrique de sauvetage en amont de l'ouvrage a été réalisée par la Fédération de pêche de la Haute-Vienne. Un suivi visuel et photographique régulier a été mené par le SYMBA avant et après travaux afin de suivre l'évolution du milieu (hauteur et stabilité des berges, érosion régressive, écoulements, substrat, végétation).

Les seuils ont été arasés jusqu'à une hauteur de chute de 20 cm maximum. Les matériaux récupérés ont été triés sur place pour être réutilisés au maximum sur la rivière. En concertation avec les propriétaires et acteurs, dans certains cas les canaux d'amenés ont pu être maintenus en eau pour des raisons sociales, ou écologiques. Globalement les seuils étaient en mauvais états, abandonnés, et ne disposaient plus de droits d'eau. De l'archéologie préventive a été réalisée sur deux sites en 2021 et 2023 compte tenu de l'histoire de la vallée très liée aux activités métallurgiques et meunières qui atteignent leur apogée au XVIII<sup>e</sup> siècle grâce à la force motrice de l'eau.



↑ Effacements sur les communes de Chéronnac et Champagnac-la-Rivière (Haute-Vienne - 87)

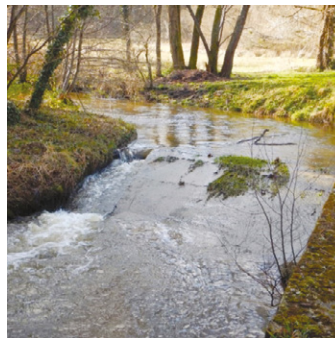


## PREMIER EFFACEMENT SITE DES PLANCHES

Travaux réalisés en décembre - janvier 2023

Dimension de l'ouvrage : 0,40 m de haut et 4,85 m de large

Ce seuil était un seuil de répartition qui amenait de l'eau à une usine de métallurgie par un canal. Les forges sont à l'arrêt depuis plusieurs décennies. En concertation avec les parties prenantes, le canal d'aménagé reste alimenté par une partie du débit de la Tardoire, sur environ 110 m pour être ensuite restitué à la Tardoire.



↑ Site des planches avant



↑ Site des planches après

## DEUXIÈME EFFACEMENT LE SITE DE LA RAUX

Travaux réalisés en février 2023

Dimension de l'ouvrage : 1,40 m de haut et 3 m de large

Le seuil était une ancienne prise d'eau qui alimentait un moulin qui n'existe plus. Les blocs provenant des matériaux de déconstruction ont été placés dans le lit de la rivière pour diversifier le fond et créer des courants. Les berges ont été partiellement remblayées pour réduire la largeur de la rivière et concentrer les débits à l'étiage tout en respectant la largeur de 5 m au fond. Les sédiments ont été récupérés à l'arrière et la pente de la rive droite a été légèrement adoucie pour devenir une zone d'expansion des crues. L'ancien canal est laissé en eau.

← Site de la Raux après



↑ Site de la Raux avant



© ERN

## TROISIÈME EFFACEMENT LE SITE DES FORGES DU BUISSON

Travaux réalisés en mai - mi-juin 2023

Dimension de l'ouvrage : 1,15 m de haut et 3 m de large

Le site est composé de 3 déversoirs qui alimentaient en eau une ancienne forge, globalement en mauvais état. De l'archéologie préventive a été réalisée en 2021. Ce site était totalement infranchissable par les poissons et le réservoir est rempli de sédiments. Pendant les travaux, les sédiments de l'ancienne retenue ont été talutés sur la berge en rive droite. A la demande des propriétaires, l'ancien bief d'une longueur de 50m environ est maintenu en eau pour des enjeux paysagers. Une annexe hydraulique est recréée en amont de l'ancienne retenue.



↑ Forges du buisson avant les travaux



↑ Forges du buisson après les travaux



## QUATRIÈME EFFACEMENT LE SITE DU GRAND MOULIN DE PEYRASSOULAT

Travaux réalisés en mi-juin 2023

Dimension de l'ouvrage : 0,83 m de haut et 10 m de large

Ce déversoir en pierre est une ancienne prise d'eau alimentant un moulin à farine qui n'est plus utilisé depuis des décennies. Le vieux moulin est aujourd'hui une ruine. L'ancien canal était rempli de sable et le déversoir s'est rompu. Le site a une grande valeur patrimoniale (ancienne voie romaine, anciennes forges, etc.). C'est la raison pour laquelle des fouilles archéologiques ont été effectuées au début de la phase de travaux. Le seuil de Peyrassoulat présentait une brèche de plus de 20 m où l'ensemble du parement du mur sud s'était éventré. L'eau en excédent dans la retenue passait par surverse sur le mur, ce qui à la longue après abandon d'usage eu pour effet de le dégrader.



↑ Fouille archéologique sur le site de Peyrassoulat



↑ Forges du buisson après les travaux



↑ Forges du buisson après les travaux

## Valorisation

Des actions de communication et de sensibilisation sont menées alliant continuité écologique et patrimoine lié à l'eau.

Ce projet a fait l'objet d'un film de 13 minutes en français et en anglais ainsi qu'un time lapse sur le site de la forge du Buisson. Vous trouverez plus d'informations sur le site internet du SYMBA ([www.syndicat-bandiata-tardoire.fr](http://www.syndicat-bandiata-tardoire.fr)) et sur le site internet d'European Rivers Network ([www.ern.org/fr](http://www.ern.org/fr)), dans la rubrique "Restaurer", ainsi que sur le site Open Rivers ([www.openrivers.eu](http://www.openrivers.eu)) dans la rubrique "Dam Removal".

Plus d'infos sur les aspects technique du chantier : [http://www.tmr-lathus.fr/fichiers/113/234/2023\\_SYMBA\\_effacement\\_4\\_seuils\\_sur\\_la\\_Tardoire\\_87.docx.pdf](http://www.tmr-lathus.fr/fichiers/113/234/2023_SYMBA_effacement_4_seuils_sur_la_Tardoire_87.docx.pdf)

### PARTENAIRES



Le projet est porté par le SYMBA Bandiat-Tardoire, maître d'ouvrage des travaux. C'est un syndicat mixte à compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ». Il coordonne et anime le projet sur le terrain auprès des propriétaires d'ouvrages de l'administration et des prestataires.



European Rivers Network (ERN) est une ONG engagée dans la préservation et la gestion durable des rivières, membre fondateur de Dam Removal Europe. Sur la Tardoire, ERN est intervenu en tant que partenaire et a permis de faire la jonction avec le programme financier Open Rivers assure une part de communications autour du projet (France et international).



Le programme européen Open Rivers vise à restaurer les rivières européennes menacées en soutenant financièrement des interventions qui conduisent à la suppression de petits barrages et à la restauration du débit des rivières et de la biodiversité.

Les coûts du projet s'élèvent à 309 915,60 € financé à 100 % par le programme européen Open Rivers. Dont 201 695 € de travaux et 32 275,80 € de fouilles archéologiques préventives.

Co-financé par



Contacts pour tout renseignement sur ce projet :

→ David Marhein, SYMBA, [david.marhein@symbabt.fr](mailto:david.marhein@symbabt.fr)

→ Corinne Ronot, ERN, [corinne.ronot@rivernet.org](mailto:corinne.ronot@rivernet.org)